

Le groupe nominal épithète : *Monsieur le Professeur, Mes amis les linguistes, Les linguistes mes amis*¹

Larrivée, Pierre
Aston University

1. Introduction

Dans la recherche francophone, la syntaxe est envisagée comme une facette de l'interprétatif. La référence au monde est souvent considérée comme donnée de façon privilégiée par le groupe nominal sujet. La forme de ce groupe contraint les interprétations qu'on en peut tirer, lesquelles expliqueraient à la fois les schémas dans lesquels il entre et les référents qu'il peut contribuer à évoquer.

Le double rapport au sens linguistique et au sens référentiel motive donc le travail sur le groupe nominal, lequel montre que ce groupe ne peut se réduire à la formule *article (+ adjectif) + nom (+ adjectif)*. Une telle description n'explique pas que le déterminant peut être composé (*les différents N, ces trois N*), ou absent (*femmes et enfants, prendre peur*) ; que le nom lui-même peut ne pas être réalisé (*le N rouge et le bleu*) ; que ce qui tombe sous *adjectif* ne relève pas nécessairement de cette partie du discours.

Cette dernière objection a été reprise par Michèle Noailly qui montre dans son ouvrage de 1991 que le substantif peut tout aussi bien que l'adjectif servir d'épithète. Cette démonstration met à mal l'idée traditionnelle que cette fonction est celle de l'adjectif, tradition qui amène par exemple un syntacticien comme Tesnière à poser une translation en adjectif de tout ce qui modifie le nom. Les substantifs postposés se rapportant à un nom sont dans son travail sur les formes non canoniques du groupe nominal ventilés par Noailly dans quatre classes caractérisées : la coordination de *Le couple Kennedy-Bouvier* ; la qualification de *une visite éclair* ; la complémentation de *Le projet Kennedy, Une ambiance nostalgie* ; l'identification de *Le président Kennedy*. Cette identification se distingue par le rapport de coréférence qui unit le nom propre et le nom commun, selon lequel Kennedy est un président. Le critère de la coréférence est sans doute ce qui amène Grevisse (1986: § 335, p. 554) à voir dans *Sa majesté le roi* une apposition du premier groupe au second (que perçoit également Florea dans *Monsieur l'inspecteur général, Sa majesté la Reine, Guillaume le Conquérant*, 1985 : 75), l'apposition ayant pour critère distinctif dans la grammaire traditionnelle la coextension des termes du groupe nominal ; à telle enseigne que du fait de la présumée désignation d'un même endroit par les noms qui le constituent, le tour *la ville de Paris* est encore classé sous cette rubrique (ce dont feront douter la lecture de Wilmet 1996 et la

¹ Je tiens à exprimer ma reconnaissance à Michèle Noailly pour les annotations détaillées qu'elle a bien voulu faire sur une version préliminaire de ce travail, et que j'ai cherché à intégrer autant que faire se pouvait. De même pour les observations tout aussi détaillées des deux évaluateurs anonymes, qui m'ont permises de corriger bien des imprécisions. Celles qui restent sont de mon seul fait.

considération du seul exemple de Saint-Simon (1959 [1788]: 91) *Le mardi 28, l'armée décampa, marcha sur Waremmes, dont elle traversa la petite ville [...].*)

Le substantif peut donc servir de complément à un nom, et j'ai moi-même soutenu que le premier nom est épithète antéposée dans la construction *Ce fripon de valet* (Larrivée 1994), expliquant l'intuition que c'est le deuxième nom qui y constitue le pivot référentiel. Les compléments du nom incluent non seulement des substantifs, mais aussi des groupes substantivaux articulés. Sont relevés par Noailly des tours comme *Kennedy le président* ou *Kennedy le séducteur*, à quoi elle rattache *Monsieur le président*. Ces cas posent cependant une énigme en syntaxe, car le nom propre ne peut y être lui-même remplacé par la suite *article + nom commun* ; pas plus qu'on n'a * *Ce fripon du démocrate* face à *Ce fripon de Kennedy*, on ne retrouve * *Le démocrate le président* ou * *Le président le séducteur* ; ni n'observe-t-on ?? *Le président le Catholique* au vu de *Le président Kennedy* ou * *Le projet le président* au regard de *Le projet Kennedy*. L'impossibilité de l'article défini dans * *Ce fripon du démocrate* s'explique selon mon analyse si le premier nom est épithète sans article d'un deuxième qui a déjà un article dans la forme du démonstratif initial. L'explication de l'impossibilité de remplacer le nom propre par un groupe nominal dans *Kennedy le président* qui s'étend d'ailleurs à *Le président Kennedy* est plus délicate. Noailly propose qu'une contrainte pèse qui empêche la cooccurrence de deux articles pour deux noms en rapport direct. Cette contrainte ferait en sorte qu'on peut avoir *Le camarade Kennedy*, *Le camarade président* mais non * *Le camarade le président*, et présumément *Monsieur le président* mais non *Ce monsieur le président* (qui me semble toutefois passer la rampe en interprétation métalinguistique, qui indiquerait le *monsieur le président* que je viens de mentionner ; j'en ai d'ailleurs relevé une attestation dans le Quichotte (1997, t.2: 301) : *Je ne voudrais pas que cette Mme la Duègne vienne faire des empêchements [...].*)

La contrainte proposée prédit cependant l'impossibilité de *Mon ami le garagiste* et *Nos amies les bêtes*, qui sont considérés comme marginaux (Noailly 1984: 113-114) à cause de leur "application étonnamment restreinte", qui n'admettraient qu'un possessif en N1 qui indique une relation d'une personne à une autre et un défini en N2 évoquant une fonction ou un métier : des séquences comme * *Ton amie la douce*, * *Votre Italien le musicien* et * *Ma voiture l'ancienne* sont irrecevables. Ces exclusions jettent un doute sur l'analyse, qui est purement stipulative, et qui en outre n'explique pas comme l'admet Noailly l'absence d'équivalence entre nom propre et la suite *article + nom commun* dans la construction *Ce fripon de valet*, cette dernière posant une relation indirecte entre les deux noms du fait de l'intervention de *de* qui devrait permettre un autre article. Cette absence d'équivalence est l'objet d'une analyse différente de la part de Georges Kleiber. Ce dernier avance que le statut de N2 dans *Les années Kennedy*, dans *Le président Kennedy*, dans *Ce séducteur de Kennedy*, et que celui de N1 dans *Kennedy-le-séducteur* n'est pas celui d'un nom propre, qui ne saurait donc être remplacé par un syntagme à nom commun articulé, laissant ainsi intacte l'équivalence générale entre *article + nom commun* et *nom propre*. Dans *Le président Kennedy* (l'exemple du débat est *La camarade Catherine*), *Kennedy* ne désigne pas de façon rigide le référent comme le fait un nom propre terme singulier défini, mais en décrit un comme toute dénomination commune (analyse à laquelle souscrit Forsgren 1991: 604-605, et qui semble comparable à celle de Frege pour qui tout emploi non directement argumental du nom propre en fait un concept, voir Stidd 2004). Les arguments reposent sur la variation que fait subir à la référence l'article employé, et notamment la possibilité délicate mais réelle de l'indéfini (rediscutée

par Jonasson 1994: 101-105). Le cas de la quantification pourrait être ajouté au dossier : dans *Combien y aura-t-il encore de présidents Bush ?*, il n'est plus question ni de Georges junior ni de son père, mais de certaines propriétés dérivées des référents, et il n'y aurait donc plus de nom véritablement propre. Dans les structures à surnom du type *Kennedy-le-séducteur* (ou *Mats-la-menace* suivant l'exemple repris par Kleiber au corpus de Noailly), ce serait l'ensemble qui aurait statut de nom propre, et non *Mats* seul. Cette conclusion est démontrée par le fait que le nom propre étant prédicat de nomination, on peut dire *Mats-la-menace ne s'appelle pas Mats*. Ce test appliqué à *Kennedy-le-séducteur* montre cependant que *Kennedy* est bel et bien un nom propre, puisque que **Kennedy-le-séducteur ne s'appelle pas Kennedy* semble contradictoire au moins dans le cas où il y a référence au président américain (plutôt que par le biais d'un surnom à mon ami Paul Chouinard par exemple), ce qui laisse inexplicite l'impossibilité de **Le président le séducteur*. Entre *Ce salaud de Kennedy* et *Ce salaud de démocrate*, il y a la différence entre la seconde structure qui accepte l'indéfini (*Un salaud de démocrate*) et ne contient donc plus de terme singulier défini, et la première qui ne l'accepte que difficilement et qui effectivement contient un nom propre. Si elle apparaît comparable à l'argument appliqué à *Le président Kennedy*, la raison pour laquelle cette distinction expliquerait l'absence de commutation dans *Ce salaud de Kennedy* semble plus faible parce qu'elle n'y conteste pas le statut du nom propre, et l'agrammaticalité de **Ce salaud du président* ne semble pas résolue.

Si le débat Noailly-Kleiber est loin d'avoir trouvé une solution définitive sur l'équivalence *article + nom commun* et *nom propre*, la discussion porte à l'attention des environnements singuliers. Ces contextes voient des groupes nominaux en construction directe, cas qui ne peut être relégué aux oubliettes des idiosyncrasies du français, ne serait-ce que parce que des régularités le contraignent : un nom commun articulé ne semble pouvoir suivre un groupe nominal que dans la relation appelée par Noailly d'identification (*Notre président le démocrate*), jamais dans les rapports de complémentation (**Les années notre président*), si on met de côté comme je le ferai les reprises métalinguistiques qu'illustre la suite *Le groupe nominal "Les Kennedy"*. Ce sont les régularités présidant à l'emploi de la suite *article + nom commun* en construction directe avec un nom commun qui la précède que je veux considérer dans ce travail. J'exclus donc le comportement des noms propres dans cette position : les mystères de *La camarade Catherine* sont renvoyés à des travaux complémentaires, comme le sera l'énigme *Catherine la camarade* évoquée trop rapidement. La discussion reposera essentiellement sur les suites *Monsieur le président*, *Mon ami le président* et *Le président mon ami* en emploi intégré à une phrase dans des constructions directes, qu'il faut bien se garder de confondre avec les séquences morcelées par une apposition que sont *Mon ami, le président* et *Le président, mon ami* ; les constructions directes du type *La linguiste elle-même* et l'usage formellement analogue *Le président le plus Nouvelle Angleterre* où l'article est associé au superlatif sont également exclus. Les suites retenues seront envisagées à partir d'un corpus d'exemples attestés, et particulièrement tirés d'oeuvres littéraires classiques où ces structures semblent abonder. Parce que c'est la délimitation des propriétés de la structure elle-même qui m'intéresse plutôt que ses instanciations dans une communauté particulière, diverses variétés registrales, dialectales et diachroniques de français seront mises à contribution (une argumentation détaillée en faveur de cette approche se trouve dans Larrivée 2004). Reproduites telles quelles, ces attestations seront appuyées d'élicitations et de leur jugement d'acceptabilité suivant l'échelle habituelle (?,

??, ?*, *). Ces jugements sont les miens et amèneront inévitablement des désaccords, lesquels en fin de compte me semblent plus souvent porter sur la nuance que la position relative des séquences dans le spectre de l'interprétable.

L'étude de ces structures binominales abordera successivement les questions des propriétés distributionnelles des tours *Monsieur le Professeur*, *Mon amie la linguiste*, *La linguiste mon amie*. L'identification de ces propriétés sera faite grâce à l'examen des catégories lexicales auxquelles peuvent appartenir les noms de chacun de ces tours, des déterminants et des compléments qu'ils admettent. Cet examen permettra de substantier l'hypothèse syntaxique que le second groupe nominal est une détermination épithète du nom qui précède. L'hypothèse sémantique d'une condition d'ancrage référentiel sera faite à partir des faits distributionnels observés et de la comparaison de cette construction avec l'apposition d'un nom commun articulé et l'emploi du seul nom comme épithète. Ces constructions permettent de démontrer l'interaction des items constitutifs et des schémas constructionnels dans le calcul de la référence.

2. Le groupe nominal en construction directe

2.1 *Monsieur le linguiste*

Les groupes nominaux *article + nom commun* peuvent entrer en construction directe avec un titre qui les précède. Les titres sont ces éléments évoquant un statut social dont le caractère nominal est démontré par leur variation en genre et en nombre et par la particularité qu'ils ont de remplir seuls les fonctions de sujet et d'objet :

- (1) a. Monsieur n'aime guère Cuba.
b. Castro a rencontré Monseigneur.

La particularité de ces emplois semble accrue de l'absence d'article². Cette absence n'est cependant peut-être qu'apparente. En effet, dans la variété archaïsante qui marque ces emplois, la partie initiale de ces formes est affectée par le pluriel :

- (2) a. **[M]esdames et messieurs les professeurs** ont apprécié.
(http://www.mines.u-nancy.fr/la_lampe/num_6/evenement.htm)
b. [...] il demanda la permission de le communiquer à **messeigneurs les maréchaux** [...]. (J. Potocki. 1990. *Manuscrit trouvé à Saragosse*. Paris: José Corti. 37)

partie initiale qui ressemble à s'y méprendre à un déterminant possessif. Ce possessif n'est pas toujours identifiable dans les pluriels de formes qui se construisent avec un article en français actuel :

² Mon évocation trop rapide de cette question doit néanmoins à des discussions avec Dominique Lagorgette, qui prépare un travail sur l'évolution du système des titres dont une première présentation se trouve dans Lagorgette (2004).

- (3) a. [...] car **ces Messieurs** ont été amnystiés, pardonnés et reconduits avec une nouvelle et fraîche légitimité à la CNS. (<http://www.togoforum.com/TL/TL03/LA011103.htm>)
- b. [...] cela est devenu une coutume que d'offrir aux soeurs, en échange de leur sexe, des faveurs sous forme de chantage, comme la concession de documents ou l'assignation de charges personnelles auprès **des Monseigneurs** lesquels, s'ils les engagent dans leurs dépendances en tant qu'assistantes sociales, apprenties secrétaires ou collaboratrices domestiques, ils le font seulement pour camoufler un vrai et réel état de concubinage. (http://www.nomades.ch/~terron/french/satanisme_debauche.htm)

où des modifications morphophonologiques en adresse consacrent sa disparition (*M'sieur*). On notera cependant que l'emploi avec article n'est pas absolument corrélatif à un pluriel marquant l'ensemble de la forme, puisque existe *Ces Messieurs*, qui est archaïque par son pluriel, contemporain par l'article démonstratif, mais aussi par son sens : il s'agit de référer à un homme quelconque, non à un maître de l'ordre féodal ou ancillaire.

Cette distinction entre emploi ancien et emploi moderne concerne la série lexicale des termes familiaux, et de même que *Mère, mère-grand, père, grand-père, frère, soeur* s'emploient seuls et véritablement sans article en fonction de groupe nominal avec une connotation archaïque :

- (4) Mère adore les havanes.

cette connotation est absente des emplois stylistiquement hypocoristiques de *Maman, grand-maman, mamie, papa, grand-papa, papi, tonton, tata, frérot, soeurette* dans les mêmes emplois :

- (5) Maman adore les havanes.

Alors qu'ils excluent les désignations des descendants (*fil, fille, gendre et bru, neveu et nièce, petit-fils et petite-fille*), ces environnements n'accueillent *cousin, tante, oncle* qu'avec un nom propre complément :

- (6) Cousine ??(Jane) adore les havanes.

le plus souvent un prénom, plus rarement un patronyme, ce qui se reporte aux termes familiaux de la première série :

- (7) Mère Kennedy adore les havanes.

ce dernier exemple ne pouvant référer qu'à un statut social (une religieuse), alors que cet autre :

- (8) Maman Kennedy adore les havanes.

renvoie spontanément à une mère autre que celle du locuteur, car dans ce dernier cas, la mère d'ego étant unique, la détermination serait redondante. L'unicité présumée du référent permet l'emploi sans article et sans complément du nom intégré *mère*, raison pour laquelle *cousin* demande une détermination puisque le cousinage n'a pas nécessairement un référent unique pour ego (voir Curat 1999). Cette détermination ne peut cependant être exercée par un nom commun articulé :

- (9) ?? Cousine la politicienne a néanmoins arrêté de fumer.
 (10) ?? Mère la politicienne a néanmoins arrêté de fumer.

qui demanderaient tous deux un article propre, contrairement à ceux de la série de *maman* et de *tonton* :

- (11) ? Maman la politicienne a néanmoins arrêté de fumer.
 (12) Tonton le politicien a néanmoins arrêté de fumer.

la difficulté de *maman* tenant à la tension entre unicité et détermination.

L'absence d'unicité de *cousin* face à *mère* se reporte à *Maître* face au *Monsieur* archaïque, le seigneur du vassal et du domestique étant une personne déterminée. *Maître* nécessite ainsi un complément dans ses emplois intégrés sans article, de même que *cousin* :

- (13) a. Maître ??(Kennedy) fume encore parfois la pipe.
 b. Maître ??(Pierre) fume encore parfois la pipe.

Et de même que *cousin*, un complément *article* + *nom commun* est impossible pour *Maître*, qui est donc un titre dont les potentialités d'usage se trouvent réduites, face à l'extension de celles de *Monsieur* et de *Monseigneur*. Cette réduction est de plus sensible par le fait que *Maître* n'a guère comme titre de féminin morphologique, pas plus que *Monseigneur* d'ailleurs pour des raisons culturelles évidentes, alors que *Monsieur* est apparié sinon à * *Masieure* du moins à *Madame*. Ces titres sont ceux utilisés sans article dans une phrase ; si sémantiquement *Son Altesse* et *Votre Grâce* appartiennent à cet ensemble, leur forme les apparente à la catégorie considérée ci-dessous (2.2). Quant à la catégorie dans laquelle tomberaient *Compère*, *Sire*, *Sieur*, *Seigneur*, leur usage m'a semblé trop particulier pour que je cherche à l'établir ici.

Sans nous soucier plus avant de la tâche difficile de cerner la nature de ces titres et en supposant que *Monsieur*, *Madame* et *Monseigneur* en sont, nous passons aux groupes nominaux communs leurs compléments. Ces compléments semblent tous évoquer des animés humain, des animaux humanisés (chez La Fontaine ou dans le *roman de Renart*) ou des êtres à qui on est susceptible de s'adresser en raison de ce qu'on attend d'eux quelque réaction, comme le montrent les exemples qui suivent et une chanson d'une certaine Dorothée s'intitulant *Allô, allô monsieur l'ordinateur* :

- (14) a. J'vais attendre que **monsieur mon téléphone** se remette à marcher.
 (entendu, 15.3.2003)
 b. **Monsieur mon passé** / Laissez-moi passer. (L. Ferré, *Monsieur mon passé*)

Ces êtres peuvent être évoqués par des termes relationnels familiaux ou autres :

- (15) a. Monsieur mon père se contente de Schimmelpenninck.
 b. Le lendemain, vers les minuit, il vint à cheval, et bien accompagné, chanter sous les fenêtres de la Fausta un air alors à la mode, et dont il changeait les paroles. N'est-ce pas ainsi qu'en agissent **messieurs les amants** ? se disait-il. (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Biblionet)

des occupationnels :

- (16) a. - Ah ! **monsieur Ludovic le grand poète**, vous voulez une donation par écrit : courez me chercher une feuille de papier. (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Biblionet)
 b. [...] ce que c'est que ces prétendus amours de **monseigneur le coadjuteur** ? (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Biblionet)

des dénominations nationales :

- (17) Monsieur l'Américain n'approuve guère Cuba.

des axiologiques positifs :

- (18) Madame l'égérie préférait Le Che.

des axiologiques négatifs :

- (19) Monsieur l'imbécile a un faible pour Castro.

catégories que j'emprunte à Lagorgette (1998) pour les commodités de la discussion (commodité qui me fait ajouter à ces catégories celle de dénomination nationale). Ces termes sont invariablement définis (la valeur référentielle de *Untel* dans *Monsieur Untel* reste définie malgré le *un*), et toute indéfinition semble exclue :

- (20) a. [...] elle espérait que **Messieurs les grands vicaires et les chanoines**, collègues de son neveu, voudraient bien en prendre connaissance ; [...]. (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Biblionet)
 b. * Elle espérait que Messieurs (des + quelques + plusieurs) grands vicaires prendront un jour connaissance de cette information.
 c. Connais-tu quelqu'un chez **Monseigneur l'Archevêque** ? (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Biblionet)
 d. ?* Connais-tu quelqu'un chez Monseigneur (un + quelque) Archevêque ?

son expression supposant la suppression du titre :

- (21) a. J'espère que (des + quelques + plusieurs) grands vicaires prendront un jour connaissance de cette information.
 b. Connais-tu quelqu'un chez (un + quelque) Archevêque ?

ou, mais de façon moins naturelle, l'apparition de l'article devant lui :

- (22) a. J'espère que (des + quelques + plusieurs) Messieurs (?? les) grands vicaires prendront un jour connaissance de cette information.
 b. Connais-tu quelqu'un chez (un + quelque) Monseigneur (? l') Archevêque ?

L'interprétation définie est rendue par l'article du même nom :

- (23) a. Avant l'on disait : v'là l'plombier. On dit aujourd'hui : **Monsieur le Plombier** est arrivé.
 (<http://www.promethee.net/promothee/f10.html>)
 b. [...] il faisait une cour savante aux deux princes père et fils, à la princesse Clara-Paolina et à **monseigneur l'archevêque**. (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Biblionet)

par le possessif accompagnant des termes relationnels ou qui le deviennent de ce fait :

- (24) a. Monsieur mon père siffle des cuba libre en cachette.
 b. Messieurs ses amants laissent leurs mégots devant l'entrée.
 (25) Toutefois, je suis très reconnaissant à **monsieur notre auteur** de dire que mes *Nouvelles* lui paraissent plus satiriques qu'exemplaires, mais qu'elles sont bonnes. (Cervantès 1997, t.2: 8)

possessif auquel il faut rattacher l'absence d'article dans l'archaïsant *Madame mère* qui signifie bien *Madame ma mère*³.

La complémentation du deuxième nominal renforçant cette détermination est admise :

- (26) a. Messieurs les professeurs de droit canon de l'Université Catholique de La Havane ont apprécié.
 b. Cette appréciation fut communiquée à messeigneurs les maréchaux qui sont responsables de la sécurité civile dans la région de Manzanillo.

avec lecture forcément appositive pour la relative, mais la complémentation du premier est beaucoup moins disponible :

- (27) a. ?? Messieurs de l'Université Catholique de La Havane les

³ Une relecteur anonyme me signale que "adressé à un interlocuteur, cela peut renvoyer aussi à *Madame (ta + votre) mère*" et que "l'appellation me paraît en outre avoir un caractère ironique", lequel me semble s'expliquer par la formalité du tour.

- professeurs de droit canon ont apprécié.
- b. ?* Cette appréciation fut communiquée aux messeigneurs qui sont responsables de la sécurité civile dans la région de Manzanillo les maréchaux.

Il faut enfin noter que cette construction n'est pas réversible, *Monsieur le poète* ne devient pas *Le poète Monsieur*, au vu du statut de titre du premier nom. L'inversion apparente de cet exemple :

- (28) **Son Altesse Royale Monsieur**, préoccupée de l'attitude de Ney dans cette périlleuse circonstance, lui envoya immédiatement le comte Bourbon-Busset. (Damourette et Pichon 1940: 665)

s'explique par le statut de désignation rigide de *Monsieur*, terme réservé exclusivement à la cour de France au frère aîné du roi, cas peut-être analogue à la suite en gras dans l'exemple de Montaigne suivant :

- (29) [...] et **François monsieur de Candaule**, votre oncle [...].
(Montaigne, *Essais*. Frantext)

que signalent Damourette et Pichon (1940: 512-513, n. 1) en avouant ne savoir le classer.

Ces suites d'un titre sont donc des structures non réversibles, elles donnent un titre suivi d'un nominal articulé référant de façon définie essentiellement à de l'humain, et se distinguent en cela d'autres constructions, comme nous l'allons voir.

2.2 *Mon amie la linguiste*

Les groupes nominaux communs déterminent, outre les titres, un autre nom commun articulé d'un possessif. Ce groupe possessif comprend souvent des termes relationnels, *ami*, *confrère*, *voisin* y étant particulièrement fréquents :

- (1) a. [...] monseigneur Claude Ryan qui profite de ses derniers moments pour distribuer des subventions à **ses amis les vicaires** présumément pour réparer leurs clochers. (D. Latouche. 20.8.1994. La mi-campagne du Québec. *Le Devoir* A8)
- b. **Ses confrères les curés des environs**, fort jaloux de son influence, le détestaient ; [...]. (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Biblionet)
- c. Il décima ensuite facilement le stupide troupeau de poules de **son voisin le fermier**. (Damourette et Pichon 1940: 666)

Comme leur nom l'indique, ces termes supposent un être défini en relation avec un autre ; un ami, un confrère, un voisin, c'est un individu ami, confrère, voisin de quelqu'un, souvent du locuteur. À cette relation contribue le possessif, dont l'absence rend l'ensemble beaucoup moins naturel (et pas du tout pour certains locuteurs, Michèle Noailly, communication personnelle) :

- (2)
- a. Mon ami le socialiste fréquentait Norman Mailer.
 - b. ?(?) Cet ami le socialiste fréquentait Norman Mailer.
 - c. Ton confrère le cinéaste admire Hitchcock.
 - c. ?(?) Ce confrère le cinéaste admire Hitchcock.
 - c. Son voisin le président reçoit souvent Marilyn.
 - d. ?? Ce voisin le président reçoit souvent Marilyn.

Le possessif permet de lever l'ambivalence de certains noms comme *filles* ou *frères*, car si on peut être une fille dans le sens d'une jeune personne ou un frère dans le sens religieux, on peut aussi être la fille ou le frère de quelqu'un dans le domaine familial, et la discrimination nécessaire de ces emplois explique la difficulté de ?* *Cette fille la présidente*, ?* *Ce frère le cinéaste*. Cette valeur relationnelle à un individu est absente de *amateur*, *prélat* ou *villageois*, dont l'emploi avec le possessif est marqué et semble limité à la reprise métalinguistique (*Mon amateur*, *mon prélat*, *mon villageois*, celui dont je vous parle), d'où la difficulté pour ces noms à entrer dans la construction (?* *Mon amateur le socialiste*, ?* *Mon prélat le cinéaste*, ?* *Mon villageois le président*), que ne corrige pas l'emploi d'autres déterminants. L'observation explique le caractère inacceptable de l'exemple de Noailly *Votre Italien le musicien* puisque *Italien* n'est pas un nom relationnel, et la supplétion de *voisin* et *ami* dans *Votre voisin le musicien* et *Votre ami l'Italien* donne des résultats parfaitement interprétables. C'est donc l'établissement d'une relation avec un animé humain auquel concourent le substantif et le possessif qui caractérise le groupe nominal initial.

Cependant, l'être évoqué par le deuxième groupe nominal ne se limite pas aux êtres humains, et des références aux animaux (*Nos amies les bêtes*) ou à des entités abstraites sont courantes :

- (3)
- a. [...] gazouillements interrompus et si vifs par lesquels **ses voisins les oiseaux** saluaient le jour. (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Biblionet)
 - b. S'ils ne saluent pas **mon ami le cheval**, je vais leur montrer... (R. Sabatier, *Les noisettes sauvages*. Frantext)
 - c. [...] un sentiment automnal de la beauté qui passe [...] une fois bien affermie confère la force d'observer avec sérénité et confiance la danse de **notre soeur la mort corporelle** [...]. (Italiques de l'auteur. Saint François d'Assise, Cantique de frère soleil, *apud* U. Eco. 2002. *Art et beauté dans l'esthétique médiévale*. Paris: Grasset. 25)
 - d. Le français n'avait pas seulement à triompher des dialectes concurrents, mais encore de **son père même le latin**, qui prétendait conserver les fonctions de la langue officielle longtemps après sa mort. (Damourette et Pichon 1940: 41)

S'il y a personnification apparente à cause de *soeur* en (c) et de *père* dans le dernier exemple (comme on pourrait le considérer dans *Notre très Sainte Mère l'Église catholique apostolique romaine*), on peut tout aussi bien dire *notre ultime repos la mort* ou *notre langue le français* sans une telle figure. En outre, comme le suggère la suite *Nos indispensables auxiliaires les téléphones portables*, les inanimés ne semblent pouvoir être absolument exclus de ces constructions.

Pour les humains, le substantif du second groupe peut entrer dans les désignations familiales :

- (4) a. Mon ami le frère de ma femme ne boit que du rhum Havana.
 b. Mon confrère le gendre du patron aime beaucoup le baseball.
 c. Mon voisin le cousin de Paul passe ses vacances en Ardèche.

occupationnelles :

- (5) a. [...] **mon ami le porte-parole** se reposait. (E. Orsenna, *Grand amour*. Frantext)
 b. Je dansais tout le temps avec **mon cousin le marin** qui avait un petit béguin pour moi. (Damourette et Pichon 1940: 666)
 c. Votre voisin le fermier n'aime pas les raveurs.

nationales :

- (6) a. Nos amis les Gaulois appréciaient la cervoise.
 b. Tes cousins les Québécois sont de redoutables joueurs de pétanque.
 c. Leur voisin le Bourguignon a visité Entrailles-les-Oies.

et autres :

- (7) J'avais, avec **mon ami le juif**, d'interminables débats. (J. Guéhenno, *Journal d'un homme de 40 ans*. Frantext)
 [...] quand elle m'avait laissée seule, enfouie sous les draps avec **mon ami le Croque-Mitaine**. (C. Aventin, *Le coeur en poche*. Frantext)

axiologiques positives :

- (8) a. Mes amies les égéries abusent du champagne.
 b. Ton cousin le héros est devenu la mascotte de l'équipe de Gueugnon.
 c. Sa voisine la vertueuse a passé l'été à l'abbaye.

et négatives :

- (9) a. [...] **mon ami le cancre** n'en profitait guère. (A. Makine, *Le testament français*. Frantext)
 b. Ton voisin le silène reçoit souvent cette actrice.
 c. Ses confrères les imbéciles admirent Hitchcok.⁴

L'article du second terme est essentiellement défini ; des démonstratifs sont

⁴ exemple peu acceptable pour Michèle Noailly, communication personnelle, et pour un relecteur anonyme.

envisageables, des possessifs (? *Mes amis tes frères, ? mes confrères ses gendres, ? son voisin mon amant*), mais jamais d'indéfinis dans cette construction directe (?* *Mon voisin un silène, ?* leurs cousins quelques bourguignons, ?? mes amis plusieurs frères de ma femme*) – on devrait alors passer à l'apposition. Cet état de fait s'accorde avec la référence définie de l'ensemble, que renforce la possibilité de complémentations pour le deuxième nom.

Enfin, ces constructions semblent largement réversibles, et c'est cette possibilité que nous considérerons dans la prochaine section.

2.3 La linguiste mon amie

L'interversion des deux groupes nominaux dans les structures *Mon amie la linguiste* est largement attestée par les données. Elles donnent exemple d'un nom relationnel avec son possessif relégué en deuxième position :

- (1) Je prétends arriver à la cour **du roi mon beau-père** dans l'habillement d'un simple aide de camp. (Damourette et Pichon 1940: 665)

avec un premier nom familial ou occupationnel :

- (2) a. Il s'agit ici de ne rien dire qui ne soit parfaitement à sa place; quels que soient mes sentiments envers la duchesse, il ne faut point oublier que c'est une des plus grandes dames de ma cour. Comment Louis XIV parlait-il **aux princesses ses filles** quand il avait lieu d'en être mécontent ? et ses yeux s'arrêtèrent sur le portrait du grand roi. (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Biblionet)
- b. Ronsard aimait tendrement **les écrivains ses contemporains**. (Damourette et Pichon 1940: 666)

national :

- (4) a. Les gaulois nos amis appréciaient la cervoise.
b. Les québécois tes cousins sont de redoutables joueurs de pétanque.
c. Le bourguignon leur voisin a visité Entrailles-les-Oies.

axiologique⁵ :

- (5) a. Les égéries mes amies abusent du champagne.
b. Le héros ton cousin est devenu la mascotte de Gueugnon.
c. Vous avez vu le traitement que m'ont fait éprouver **les ânes mes confrères** [...]. (J. Potocki. 1990. *Manuscrit trouvé à Saragosse*. Paris: José Corti. 286)

⁵ suites rejetées par Michèle Noailly et par le relecteur anonyme, qui trouve également mauvaises les élicitations de (7) et de (9).

- d. Les imbéciles ses confrères admirent Hitchcock.

Ces suites ne sont cependant pas parfaitement symétriques de celles qu'elles inversent, et les divergences portent d'abord sur le déterminant du premier nominal. En effet, comme le suggèrent ces attestations :

- (6) a. Un quart d'heure après, par quelques mots que dit **un hussard son voisin**, Fabrice comprit qu'un de ces généraux était le célèbre maréchal Ney. (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Biblionet)
- b. Le cardinalat [...] est toujours un grand avantage pour les autres, qui trouvent des avancements et des préférences par la considération d'**un cardinal leur parent** qui les pousse, et dont la riche bourse supplée à leurs besoins. (Saint-Simon 1959: 759)
- c. [...] MM. le Tellier et de Louvois, qui savoient ce que leur avait coûté **un habile contrôleur général leur ennemi** [...]. (430)
- d. Son coeur n'était pas endurci comme celui de **quelques honorables géôliers ses confrères**, [...]. (Voltaire, *L'Ingénu*)

le déterminant peut marquer une valeur indéterminée, qui pose l'existence d'un individu dont l'identité reste à établir :

- (7) a. Un frère de ma femme mon ami fréquentait Norman Mailer.
- b. Des silènes tes voisins reçoivent souvent cette actrice.
- c. Quelque bourguignon leur cousin admire Hitchcock.

mais non indéfinie, qui n'asserte ni existence ni *a fortiori* identité :

- (8) a. ?* Tout frère de ma femme mon ami fréquentait Norman Mailer.
- b. ?* N'importe quel silène ton voisin apprécie cette actrice.
- c. ?* Quelque bourguignon que ce soit leur cousin admire Hitchcock.

En outre, le premier nominal peut être quantifié :

- (9) a. Ricardi usa de ses avantages, et même en abusa, comme faisaient **tous les jeunes prélats ses confrères**. (J. Potocki. 1990. *Manuscrit trouvé à Saragosse*. Paris: José Corti. 445)
- b. Beaucoup de prélats ses collègues sont soupçonnés de malversations.
- c. (Les) trois jeunes prélats ses amis ont été accusés de contrebande de rhum.

quantification irrecevable dans l'autre organisation :

- (10) a. ? Ses confrères tous les jeunes prélats
- b. ?? Ses collègues beaucoup de prélats
- c. ? Ses confrères les trois jeunes prélats
- d. ?* Ses confrères trois jeunes prélats

Les deux structures semblent soutenir un complément des noms,

- (11) a. Je parlais à Saint-Loup de **mon ami le directeur du grand hôtel de Balbec qui, paraît-il, avait prétendu qu'il y avait eu [...] des défections [...]**. (M. Proust, *La Recherche*. Frantext)
 b. Je parlais à Saint-Loup du directeur du grand hôtel de Balbec mon ami qui, paraît-il, avait prétendu qu'il y avait eu des défections.
 c. Je lui parlais de mon ami de Balbec le directeur d'hôtel.
 d. Je lui parlais du directeur d'hôtel mon ami de Balbec .

où la relative est explicative plutôt que restrictive. Toutefois, si le nominal constitué d'un adjectif articulé suit un autre syntagme, l'ordre inverse, qui n'est pas illustré par les données, ne semble guère heureux :

- (12) a. Ta voisine la vertueuse a passé l'été à l'abbaye.
 b. ?? La vertueuse ta voisine a passé l'été à l'abbaye.
 c. Sa consoeur la hargneuse refuse de visiter les églises.
 d. ?? La hargneuse sa consoeur refuse de visiter les églises.

Entre les suites *Mon amie la linguiste* et *La linguiste mon amie*, il y a donc des différences qui tiennent à la quantification possible du premier terme, et à sa nature substantivale obligée. Ces différences demandent une explication, dont les aspects syntaxiques et sémantiques sont envisagés dans les deux prochaines sections.

3. Relations syntaxiques

Les suites *Monsieur le Professeur*, *Mon amie la linguiste* et *La linguiste mon amie* font l'objet de différentes analyses syntaxiques dans un petit nombre de travaux.

Damourette et Pichon (1940: § 478) classent sans hésitation ces tours comme *épanaschètes*, c'est-à-dire des épithètes, qu'ils contrastent avec les *épamphischètes*, soit des appositions. Les secondes sont marquées par une pausule et voient leur épischète (le complément, l'apport, le terme dominé, régi) ne pas agir sur l'assiette de l'épicdète (la tête, le support, le terme dominant, recteur). Les premières voient l'extension du recteur délimitée par l'élément régi, et la difficulté d'identifier le terme dominant peut se résoudre en considérant lequel délimite l'autre. Parce que dans *Mon ami le roi*, c'est le second terme *le roi* qui concourt à la notoriété de *Mon ami* et non pas le premier terme qui saurait ajouter à la collation sémantique d'assiette de *le roi*, c'est le second groupe nominal qui est l'épanaschète du réceptacle qu'est le premier groupe nominal. Le deuxième groupe serait toujours l'épischète dans ces tours en français moderne, et il en irait de même dans les constructions *Monsieur Kennedy*, *Monsieur John*, *Monsieur John F. Kennedy*, *John F. Kennedy*.

Le lien entre structure syntaxique, notoriété et extension n'a cependant rien de nécessaire. La réduction d'extension n'est pas toujours actualisée par ce tour, et dans cette attestation :

- (1) Tenez, fit mon ami le juriconsulte, voici la lettre que je reçois.

les deux grammairiens considèrent que :

C'est le début du récit. Cette épanaschète ne distingue pas un ami des autres amis, c'est une façon de dire : " J'ai un ami juriconsulte et il me disait l'autre jour...". (1940: 666)

Fait dépendant de la connaissance du monde, la notoriété ne semble pas pertinente pour décider de la structure syntaxique, liée à l'organisation des mots d'une séquence. Si c'était le cas, il faudrait croire que la syntaxe de la séquence *Mon ami le roi* et de *Le roi mon ami* serait la même, ce qui est peu vraisemblable dans la mesure où elles semblent distinctes au regard des divergences possibles de leurs comportements.

C'est l'hypothèse comparable d'une détermination épithète de la part du nom propre dans une structure comme *Le président Kennedy* que propose Noailly (1991: 110ss). Le nom propre achèverait l'identification du président dont il est question pour donner réponse à la question *Quel président ?*. Cette hypothèse est cependant critiquée par Jonasson, pour qui cette identification ne délimite pas toujours un sous-ensemble du premier et ne répond pas toujours de façon naturelle à la question *Quel NI ?* dans une situation d'énonciation : la phrase *Le président Kennedy a inspiré tellement de gens !* ne répond pas normalement à la question *Quel président a inspiré tellement de gens ?*, en particulier dans les contextes où ce n'est pas la première mention du référent. La question analogue *Quelles années ?* est beaucoup plus recevable pour une phrase comme *Les années Kennedy ont inspiré tellement de gens !*, pour les cas que Noailly appelle de complémentation. Une distinction entre complémentation et identification est indiquée par la considération des phénomènes d'accord des reprises pronominales. Ces anaphores peuvent renvoyer à l'un ou à l'autre groupe nominal dans l'identification, ce qui ne semble pas être le cas dans la complémentation (Jonasson 1994: 97) :

- (2) a. ? Le professeur Michèle Noailly est attendu, mais viendra-t-il ?
- b. Le professeur Michèle Noailly est attendu, mais viendra-t-elle ?
- (3) a. * La stratégie Mitterrand est lancée, mais comment se développera-t-il ?
- b. La stratégie Mitterrand est lancée, mais comment se développera-t-elle ?

Cela étant, le jugement sur la reprise dans la complémentation semble motivé par la difficulté d'appliquer le prédicat *se développer* à Mitterrand ; un prédicat comme *réagir* me semble donner un résultat comparable à celui de l'identification :

- (4) (?) La stratégie Mitterrand est lancée, mais comment (y) réagira-t-il ?

qui soutient une anaphore dans l'attestation suivante :

- (5) Ce qui mit son père chez M. le Prince [...] fut la confiance de **M. le Prince le père** pour le mien, [...]. (Saint-Simon 1959 : 64)

La stratégie qui consiste à creuser l'écart entre identification et complémentation voit cet écart être comblé par des cas intermédiaires. L'existence de séquences comme *Les deux soeurs Kennedy* me semble montrer la continuité entre les catégories de l'identification – on nous dit bien de quelles soeurs il s'agit – et de la complémentation – il n'y a pas coréférence, et si *Les deux soeurs* sont *Kennedy*, les *Kennedy* ne sont pas nécessairement tous soeurs⁶. Un cas semblable se trouve dans l'emploi québécois aujourd'hui vieilli qui consistait à désigner les femmes de notable par la fonction de leur mari : *Madame le docteur Paul Chouinard* ne dit évidemment pas d'un médecin qu'il est une dame comme le ferait *Madame le docteur Paule Chouinard*, mais à partir du médecin identifie l'épouse.

Quoi qu'il en soit, les relations d'anaphore dépendent de saillances référentielles qui ne me semblent pas entièrement décisives pour les structures syntaxiques. La confusion entre la syntaxe qu'on veut tester et le sémantique des critères retenus est parallèle à la confusion entre la recevabilité plus ou moins grande d'une question diagnostic et la possibilité de son usage comme preuve d'une structure diagnostiquée. La structure épithète peut être signalée par une question évoquant des sous-classes du nom support parce que la création de sous-classes de ce nom est un effet contextuel régulier de la réduction de son extension par son apport. Que la réduction d'extension ou la question soit référentiellement moins tangible dans certains contextes ne démontre pas qu'il n'y a pas syntaxiquement épithète. La question *Quel NI ?* est évidemment moins bonne si le second terme du groupe nominal ne constitue pas de l'information nouvelle, à plus forte raison s'il y a coréférence entre les termes qui désignent le même être. Il demeure que ni la coréférence ni la structure informationnelle ne renseignent directement sur la structure syntaxique. Et tout coréférentiels que soient les deux termes *le roi son fils* dans l'exemple suivant :

- (6) Le Roi étoit passionné pour la chasse, qui étoit sans [...] cette abondance [...] de commodités, que **le roi son fils** y a apportés [...].
(Saint-Simon 1959 : 56)

qui niera que le second nominal ait un rôle de délimitation et qu'il réponde à la question *Quel roi ? ?* Une délimitation comparable est donnée par la suite analogue suivante avec titre :

- (7) a. Je veux bien être pendu si **ce don Quichotte** ou **ce don diable** n'a pas donné un coup d'épée dans une de mes outres [...]. (Cervantès 1997, t.1 : 106)

et ces autres :

⁶ Pour Michèle Noailly, "la paraphrase qui s'impose ici est strictement *Les deux soeurs qui ont pour nom Kennedy* (idem pour *les soeurs Brontë*). C'est peut-être un type d'identification, mais ça n'a rien à voir avec la complémentation." (communication personnelle). Notons que cette solution dénominative ne s'applique cependant pas à l'exemple québécois – dont un relecteur me signale l'existence gallicane dans les carnets mondains –, puisque la dame imaginée ne porte pas véritablement le nom de son mari, mais est identifiée à travers lui.

- b. Il la quitta, pour se rendre finalement auprès de Jia Joyau de Jade, chez qui se tenait Jia le Pédagogue de Génération, conduisant ses neveux **Jia le Décret, le Modèle, le Sincère, le Clément, le Politique**, ses petits-neveux **Jia le Jade d’Oblation, Brillant de Jade, Pendeloque de Jade**, [...] et ses arrière-petits-neveux **Jia Fleur de Rosier, l’Acore, la Corniole**, [...]. (Cao 1981, t.1: 281)
- c. Allez vite annoncer à **Madame la Seconde Deuxième Jeune Dame**, lui dit en riant le gamin, que **Madame la Première Deuxième Jeune Dame** vient la voir. (Cao 1981, t.2: 153)

La seule possibilité de cette question dans des conditions non adversatives me semble décisive. Ce caractère décisif est encore montré par le critère du contraste. Une valeur de contraste est possible pour la structure identifiante *Kennedy le président*, jamais pour la suite *Le président Kennedy* : on peut dire *J’admire Kennedy le président, pas Kennedy l’homme*, alors que *J’admire le président Kennedy, pas l’homme Kennedy* semble improbable. S’il est vrai que cette dernière séquence pourrait prendre une valeur contrastive avec accent d’insistance sur *président* et *homme*, cet accent est nécessaire au contraste, alors qu’un contraste peut être suggéré sans le moindre effet prosodique par les séquences du premier type.

Tout en soulevant des questions intéressantes, la critique de l’analyse épithète de Noailly qu’avance Jonasson est donc sujette à caution, tout comme d’ailleurs sa propre analyse. Jonasson voit dans les structures *Le président Kennedy*, *Kennedy le président* ou *Kennedy le salaud* un groupe nominal complexe juxtaposant “deux termes singuliers autonomes mais coréférentiels” (1994: 94), excluant ainsi la rection d’un terme par l’autre. Citant l’analyse analogue de Langacker, l’hypothèse de Jonasson suppose la structure particulière d’un même constituant qui aurait deux têtes, ce qui est contraire aux croyances de la plupart des modèles syntaxiques. La possibilité d’une analyse non rectionnelle serait illustrée par la coordination des noms propres dans *le couple Kennedy-Bouvier*. Cette coordination rend possible la permutation des termes, et leur permutation de *Kennedy le président* à *Le président Kennedy* en établirait l’autonomie. Cependant, cette permutation n’est pas aussi libre qu’il le semble dans l’identification, et elle ne l’est plus du tout dans la complémentation (?* *Kennedy les années*). Cette contrainte pour l’identification se manifeste en particulier avec les suites à plus de deux nominaux, signalées par Grevisse (1986: 554) par la mention de *Sa Majesté le roi Albert* :

- (8) a. Mais c’est **mon compatriote et ami le chevalier Don Quichotte de la Manche**, le miroir de la chevalerie, la fleur et la crème de la galanterie, le protecteur et le soutien des affligés ; [...]. (Cervantès 1997, t.1 : 332)
- b. [...] je suis le général Fabio Conti, chambellan de **S.A.S. monseigneur le prince de Parme** ; [...]. (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Biblionet)
- c. – Vous dirigez la conscience de **mon excellent ami le fiscal général Rassi**, n’aurait-il rien à me dire ? (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Biblionet)
- d. L’un est **mon ami le professeur Rebaud Censier**, une des gloires de la science, le plus illustre des enfants spirituels de Pasteur. (G.

- Duhamel, *La nuit de la St-Jean*. Frantext)
- e. “La mythologie du surbouc...”, avait écrit sur un feuillet, en guise d’explication, **mon ami le poète Henri Drouille**, avant de se tirer une balle dans la tête. (R. Gary, *Au-delà de cette limite votre ticket n’est plus valable*. Frantext)
- f. **Le Gouverneur mon ami Gavin** m’a assuré au téléphone, madame, que vous aviez quelque chose de très grave à me dire. (A. Camus, *Requiem pour une nonne*. Frantext)

Ces suites sont loin d’admettre tous les aménagements possibles, puisque les titres du type *Son Altesse* ne peuvent occuper que la première position (avant même *monsieur* et *monseigneur* :

- (9) Trois jours après le départ de Pépé, il fut bien étonné de recevoir une lettre énorme fermée avec une tresse de soie comme du temps de Louis XIV, et adressée à **son excellence révérendissime monseigneur Fabrice del Dongo**, premier grand vicaire du diocèse de Parme, chanoine, etc. Mais, est-ce que je suis encore tout cela ? (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Biblionet)

et comme le montrent les manipulations à partir du seul dernier exemple de (8) :

- (10) a. ? Le Gouverneur Paul mon ami me l’a assuré au téléphone.
 b. ?? Paul le Gouverneur mon ami me l’a assuré au téléphone.
 c. (?) Mon ami le Gouverneur Paul me l’a assuré au téléphone.
 d. ?? Paul mon ami le Gouverneur me l’a assuré au téléphone.
 e. Mon ami Paul le Gouverneur me l’a assuré au téléphone.

Ces manipulations établissent de plus que malgré la multiplicité des nominaux potentiellement autonomes, ceux-ci se regroupent en deux ensembles, le relationnel et le prédicatif, au-delà desquels il faut recourir à l’apposition : l’impossibilité de rattacher à un autre groupe le *Paul* en position initiale rend délicats (b.) et (d.), et son intégration à *le Gouverneur* quand il le suit rend (a.) et (c.) curieux pour des raisons culturelles (il y a discordance entre le caractère public et reconnu de la fonction de gouverneur et le caractère privé de la relation supposée par l’usage du prénom). De toute façon, ces inversions seraient-elles partout possibles, il n’en découlerait pas nécessairement l’identité des structures (que l’on compare *Kennedy pauvre, pauvre Kennedy*) : le suggèrent les palettes interprétatives distinctes de *Le président Kennedy* et de *Kennedy le président*, par exemple sous le faisceau déjà signalé du contraste. L’identité posée par Jonasson suppose en outre que chacun des termes du groupe viserait également le référent, ce qui s’oppose à la thèse de Kleiber selon laquelle dans *Le président Kennedy* comme dans *Kennedy-le-séducteur*, c’est l’ensemble, non les parties, qui réfère. D’ailleurs, la thèse de Kleiber semble validée par les expressions géographiques *Le mont Everest* et *Le lac Léman* qui diffèrent en effet des expressions d’animés humains *Le comte Everest*, *Le général Léman* en cela que si on peut dire que le général est nommé *Everest*, la montagne s’appelle non pas *Everest* mais *le mont Everest* – peut-être tout simplement parce que les montagnes ne sont pas normalement apostrophées comme

allocutaires. Qui plus est, dans les métaphoriques *Le continent Ibsen, l'Archipel Beckett* (Noailly *apud* Jonasson 1994: 98-99), Jonasson estime que N2 “assure ici à lui seul l’ancrage référentiel” (1994: 99), ce qui se reporte présumément à *Ibsen le continent* et *Beckett l'Archipel* (ou *Chirac l'espoir* et *Noah la tempête* pour évoquer les attestations de Noailly reprises par Jonasson). Il y a là contradiction apparente avec l’autonomie accordée aux nominaux des cas non métaphoriques.

La somme des difficultés jette un doute sur l’analyse de Jonasson, et nous renvoie à l’analyse du second groupe nominal comme épithète. Cette analyse syntaxique demande à être soutenue par des critères indiquant que le deuxième groupe ne constitue pas un constituant de même niveau que le premier. Le montre le test de Maurice Gross (1979) selon lequel seul un constituant maximal peut être affecté par l’exceptif *que*. Ce test peut être illustré par la séquence ambiguë *J’ai trouvé ce livre intéressant*, ambiguïté qui provient de l’interprétation possible de *intéressant* comme épithète (*Ce livre intéressant, je l’ai enfin trouvé*) ou comme attribut (*Ce livre, je l’ai trouvé intéressant*). Or, la détermination de l’adjectif par l’exceptif (*Je n’ai trouvé ce livre qu’intéressant – pas plus*) limite l’interprétation de l’ensemble à la seule lecture attributive, à l’exclusion de l’épithète. La raison en est que l’attribut est une projection maximale, mais non l’épithète, cette dernière étant intégrée au groupe nominal, ce qui établit bien que seules les projections maximales tolèrent la détermination exceptive. Dans le cas qui nous occupe, cette détermination donne des résultats sans équivoque : de *J’ai vu mon ami le linguiste*, on peut avoir *Je n’ai vu que mon ami le linguiste*, ce qui montre que l’objet entier est un constituant maximal, mais jamais *Je n’ai vu mon ami que le linguiste*, et il faut croire que le deuxième groupe nominal n’a pas fonction de projection autonome. On pourrait penser que ces impossibilités sont dues à la coréférence entre deux termes, qui rendrait difficile la formation d’un contraste rendant signifiant l’emploi de l’exceptif : si je n’ai d’autres amis que des linguistes, la sélection exclusive des linguistes parmi mes amis ne fait intuitivement guère sens. Cependant, une sélection est donnée dans l’exemple construit à partir de celui de Saint-Simon ?* *Je n’ai connu Monsieur le Prince que le père* : c’est une partie des *Monsieur le Prince* possibles qui est choisie, et pourtant le restrictif ne peut pas plus s’appliquer au deuxième nominal articulé. Le test du restrictif le montre donc, le deuxième nominal a un statut différent de l’ensemble, ce qui va dans le sens de l’analyse épithète.

Cette analyse est confirmée par une asymétrie observée précédemment. On a noté qu’un adjectif peut constituer le deuxième nominal (*Sa collègue la hargneuse*), mais non le premier (?* *La hargneuse sa collègue*). La raison pourrait s’en trouver dans l’impossibilité généralisée pour les adjectifs de recevoir des compléments directs : c’est pourquoi selon moi les adjectifs de couleur (*Des robes vertes*) deviennent des substantifs quand un complément les caractérise (*Des robes vert bouteille*), comme le montre la perte des marques d’accord par exemple et la paraphrase binominale (*Des robes d’un vert bouteille* versus ?* *Des robes d’un vert*). Ces comportements donnent à voir le statut d’épithète du second nominal.

De plus, si les deux groupes nominaux étaient égaux devant la syntaxe, ils pourraient être discontinus ; cette discontinuité est peu naturelle, mais reste possible pour la coordination :

- (11) a. Il est venu mes collègues et mes professeurs.
b. Mes collègues sont venus et mes professeurs.

alors qu'elle semble tout à fait improbable pour les séquences considérées :

- (12) a. Il est venu mes collègues les professeurs.
 b. Mes collègues les professeurs sont venus.
 c. ?* Mes collègues sont venus les professeurs.
 d. ?* Les professeurs sont venus mes collègues.

Également, là où la coordination est reconnue permettre des extractions *across the board* qui doivent s'appliquer aux deux membres :

- (13) a. Tu as rencontré les professeurs de la fac de droit et les collègues de la fac de droit.
 b. La fac de droit, dont tu as rencontré les professeurs et les collègues.
 c. C'est de la fac de droit que tu as rencontré les professeurs et les collègues.
- (14) a. Tu as rencontré les professeurs de la fac de droit et les collègues de la fac d'économie.
 b. ?? La fac de droit, dont tu as rencontré les professeurs et les collègues de la fac d'économie.
 c. ?? C'est de la fac de droit que tu as rencontré les professeurs et les collègues de la fac d'économie.

l'extraction d'un complément s'appliquant à un seul nom est possible pour les constructions considérées :

- (15) a. Tu as rencontré les professeurs de la fac de droit mes collègues.
 b. La fac de droit, dont tu as rencontré les professeurs mes collègues.
 c. C'est de la fac de droit que tu as rencontré les professeurs mes collègues.

Ces critères me semblent donc garantir l'analyse qui fait du deuxième nominal une épithète du premier. Cette analyse permet de rendre compte de certains aspects de l'interprétation des structures concernées, qui sera considérée dans la section qui suit.

4. Ancrage référentiel, anaphore et interprétation de la construction

Les trois instanciations d'un groupe nominal commun articulé épithète d'un autre nom montrent les contraintes pesant sur elles. Certaines de ces contraintes semblent intuitivement relever de facteurs sémantiques, la contrainte d'ancrage référentiel par exemple. En effet, une référence définie est obligatoire pour ces constructions. Référant essentiellement à un être humain, la suite *Monsieur le Professeur* ne permet guère d'indéfini comme deuxième nominal (?* *Monsieur un professeur*). Le premier a cette particularité de renvoyer virtuellement à l'allocutaire, de pouvoir avoir malgré sa troisième personne grammaticale une fonction d'adresse à l'interlocuteur dans une situation d'énonciation (*Et que pense Monsieur (le Professeur) de la Baie de Guantanamo ?*), et quand est actualisée cette adresse, d'y trouver un ancrage concret. Cet

ancrage est donné dans les deux autres constructions par le possessif accompagnant le nom relationnel, lequel par le marquage de la personne renvoie potentiellement à la situation d'interlocution. Les constructions directes à un pronom personnel vont évidemment dans ce sens :

- (1) a. Un chanoine, votre collègue à la cathédrale, et qui d'ailleurs se souvient un peu trop quelquefois de l'influence que lui donnent les biens de sa famille, dont, par la permission divine, il est resté le seul héritier, s'étant permis de dire chez M. le comte Zurla, ministre de l'intérieur, qu'il regardait cette bagatelle comme prouvée contre vous (il parlait de l'assassinat du malheureux Giletti), je l'ai fait appeler devant moi, et là, en présence de mes trois autres vicaires généraux, de mon aumônier et de deux curés qui se trouvaient dans la salle d'attente, je l'ai prié de nous communiquer, à **nous ses frères**, les éléments de la conviction complète qu'il disait avoir acquise contre un de ses collègues à la cathédrale ; [...]. (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Biblionet)
- b. Tout Colombien, **nous sa famille** ne pouvons accepter ces illégalités. (TF1, 31.8.2003)

Ainsi, l'évocation de la position du locuteur pourrait apparaître à première vue comme une condition de ces constructions, qui expliquerait l'ancrage référentiel défini tout en rendant compte de ce que cette définitude est insuffisante comme le montre l'acceptabilité faible de l'expression pourtant déterminée ?? *L'ami le linguiste*. La condition envisagée semble rapprocher ces structures des tours génitifs directs en français médiéval, rapprochement proposé par Bréal (1964: 54-55). Il rappelle que c'est à un rapport de possession qu'on a affaire dans les suites *L'Hôtel-Dieu*, *L'Église Notre-Dame*, *La Place Dauphine*, *Les quatre fils Aymon*, bien qu'elles aient été réanalysées, de telle façon que *La rue Monsieur le Prince*, *l'Hospice Cochin* ou *l'Institut Pasteur* sont perçus comme des désignations complexes (*l'Institut dit Pasteur*) plutôt que comme des possessions (*l'Institut de Pasteur*). Le rapprochement a l'avantage de rappeler que la construction directe de la possession dans l'ancienne langue impose une contrainte plus restrictive que la simple définitude puisqu'elle met la plupart du temps en rapport des référents humains déterminés : *L'amant la Reine* est fréquent, *La château la Reine* l'est moins (mais reste possible, comme le montre le toponyme *Bourg-la-Reine* signalé par un relecteur), *La porte le château* ne l'est pas du tout ; le même état de fait est attesté pour l'anglais contemporain, où le génitif indirect en *of* marque plutôt l'inanimé (*The gate of the castle*, (?) *the castle of the Queen*, (??) *the lover of the Queen*) et le génitif direct avec le clitique *'s* s'emploie plutôt avec les animés humains (?? *The castle's gate*, *the Queen's castle*, *the Queen's lover*) (pour une étude détaillée récente, voir Rosenbach 2002).

Cependant, outre que le possessif peut très bien être de cette personne troisième plaçant hors interlocution, certains cas comme les emplois allocutifs sans article (?? (*Amis les philosophes* + *Philosophes mes amis*), *indiquez-moi quelles vacances choisir* !)

sont franchement douteux⁷ tout en mettant en jeu l'énonciation. Cet ancrage par le biais d'un possessif ou d'un pronom personnel n'est en outre pas une propriété de tous les cas de figure. On trouve en effet (?) *Cet ami de Kennedy le linguiste* (face à ?(?) *L'ami de Kennedy le linguiste* qui est moins bon⁸). Si le démonstratif pouvait être conçu comme reliant le groupe à l'énonciation, cette conception se reporte mal à l'article défini. Ce défini suffit pourtant dans les suites avec nom propre *Kennedy le président* et *Le président Kennedy*. Moins conventionnels il est vrai, les ensembles sans nom relationnel, mêlant terme axiologique et caractérisation occupationnelle ou dénomination nationale par exemple, se satisfont de définis. C'est ce que montrent ces attestations, avec axiologiques positifs et désignation familiale:

- (2) a. Aux portes de la ville, des nuées de moines prêchent en plein air, ils vaticinent contre les Français, ils exaltent **l'archiduc le rédempteur**. (Damourette et Pichon 1940: 666)
- b. Du coup, le frerot Jade fut saisi d'une frayeur comparable à celle **du singe Sun le grand saint**, quand il entendit prononcer la formule magique ayant pour effet de rétrécir le cercle de fer qui lui cernait le crâne. (Cao 1981, t.2: 294)
- c. **La princesses d'Espinoy la mère** mourut la veille ou le même jour, plus tristement encore. (Saint-Simon 1959: 543)

Ces attestations se fondent sur la notoriété et l'unicité du personnage du classique *Le Pèlerinage en Occident*, et sur celles de la fonction d'archevêque, d'autres fonctions (? *Ils exaltent le boulanger le rédempteur*) donnant des résultats différents (comme dans *Le boulanger Kennedy*, qui est moins bon que *Le président Kennedy* selon Jonasson 1994: 98, note 79). Cette notoriété est également assurée par l'intervention d'un nom propre non suppressible dans les deux derniers exemples. Le premier exemple permet de construire des élicitations sans possessif avec national et axiologique :

- (3) a. ?? Ils vaticinent contre le Syldave l'imbécile.
 b. ? Ils vaticinent contre ce Syldave l'imbécile.
 c. ?? Ils vaticinent contre le Syldave cet imbécile.
 d. ?* Ils vaticinent contre ce Syldave cet imbécile.
 e. ?? Ils vaticinent contre l'imbécile le Syldave.
 f. (?) Ils vaticinent contre cet imbécile le Syldave.
 g. ?? Ils vaticinent contre l'imbécile ce Syldave.
 h. ?* Ils vaticinent contre cet imbécile ce Syldave.

occupationnel et national :

⁷ Michèle Noailly accepte le *Philosophes mes amis*, et un des relecteurs signale les injonctions élicitées *Ouvriers mes amis, ne vous laissez pas faire !, Philosophes mes frères, ne vous laissez pas abattre !*

⁸ Un des relecteurs a le jugement inverse, et "dirai[t] plutôt *L'amie de Kennedy la linguiste* que *Cette amie de Kennedy la linguiste*", en me signalant que la différence de genre éclaire les relations.

- (4)
- a. ?? Ils vaticinent contre le Syldave l'archiduc .
 - b. ?? Ils vaticinent contre le Syldave cet archiduc.
 - c. ? Ils vaticinent contre ce Syldave l'archiduc.
 - d. ?? Ils vaticinent contre ce Syldave cet archiduc.
 - e. ? Ils vaticinent contre l'archiduc le Syldave.
 - f. ?? Ils vaticinent contre l'archiduc ce Syldave.
 - g. (?) Ils vaticinent contre cet archiduc le Syldave.
 - h. ?? Ils vaticinent contre cet archiduc ce Syldave.

dont l'acceptabilité varie. Ces variations s'expliquent par une seconde contrainte, ayant trait aux relations phoriques. Ces relations sont révélées par le fait que le déictique en première position est bon, et particulièrement mauvais avec le deuxième nominal, fait constant quelle que soit la force des jugements portés sur les exemples. La raison me semble tenir dans le syllogisme suivant. Admettons avec Kleiber que le terme épithète n'est pas référentiel. Or, la sortie sur un référent situationnel ou textuel est nécessaire au démonstratif. Ce démonstratif ne peut donc s'employer comme épithète. L'épithète empêche en effet le démonstratif d'être accompagné du marqueur d'exophore *-là* ou *-ci* : l'impossibilité de *?* le Syldave cet archiduc-là* ou de *?* le Syldave cet imbécile-ci* montre donc que le démonstratif n'est pas exophorique. L'endophore ne semble pas plus accessible, comme le montrent les enchaînements textuels à partir de cet exemple :

- (5) [...] : un général de brigade, **mon ami le général Delanne**, en avait même exercé les fonctions en 1900. (M. Joffre, *Mémoires*. Frantext)
- (6)
- a. ?? Ces fonctions ont même été exercées par un général de brigade. Mon collègue ce général était fort compétent.
 - b. ? Ces fonctions ont même été exercées par un général de brigade. Ce général mon collègue était fort compétent.

qui donnent un meilleur résultat avec un démonstratif dans le premier groupe. Seule dans certains cas la dissociation de ce groupe en apposition ou en détachement – qu'il faut voir dans *L'homme cet inconnu* – rend éventuellement possible l'anaphore : *Ils vaticinent le Syldave, cet archiduc* est mauvais, mais *le Syldave, cet imbécile* n'est pas absolument à rejeter. Si l'axiologique du fait de sa référence virtuelle tend à promouvoir l'anaphore et explique que *l'archiduc cet imbécile* est meilleur que *l'archiduc ce Syldave*, il demeure que les appositions ou les dislocations qualitatives avec déictiques sont souvent douteuses, comme elles le sont en position d'attribut (*?* L'archiduc est (ce Syldave + cet imbécile)*). La fonction prédicative peut être assurée par le démonstratif en cataphore, quand il y a complément : en est le signe la presque acceptabilité de *? Ils vaticinent contre le Syldave cet archiduc qui leur avait promis monts et merveilles* et de la structure attributive *? Le Syldave est cet archiduc qui leur avait promis monts et merveilles*, acceptabilité totale si on remplace l'occupationnel par un axiologique. Ce rôle cataphorique satisfait à la partition présumée du nom en cause, qui explique que le démonstratif est bon en première position (*Ils vaticinent contre (? ce syldave + cet imbécile) l'archiduc*), puisque la suite lui attribue un complément, ce qui conforte l'analyse épithète.

- (7) Pourquoi, sérénissime Cassildée de Vandalie, laisses-tu **ce chevalier ton esclave** s'épuiser en de continuelles pérégrinations et se consumer en de rudes épreuves ? (Cervantès 1997, t.2: 97)

En somme, l'épithète permettra un rôle sémantique non pas référentiel mais prédicatif. C'est sans doute pourquoi, en désignant les propriétés d'une classe plutôt qu'un ensemble d'entités existantes, les génériques assouplissent les contraintes sur l'emploi du démonstratif en deuxième position: *Ils vaticinent contre les Syldaves ces imbéciles* est meilleur que le singulier spécifique. Cette prédication s'assortit d'une condition sur la coextension des deux termes, ce qui explique immédiatement la difficulté d'une quantification indéfinie pour l'épithète : dire * *Mes amis trois philosophes* laisse la possibilité d'une partition du premier groupe par le deuxième enfreignant l'attente de co-extension qu'illustrent ces attestations :

- (8) a. Monseigneur et **les trois princesses ses enfants** y dinèrent aussi, [...]. (Saint-Simon 1959: 551)
 b. [...] nonobstant la liaison plus intime qui étoit entre le duc de Chevreuse et lui et **les deux soeurs leurs femmes**. (Saint-Simon 1959: 228)

. Cette infraction ne se manifeste pas dans *Mes amis les trois philosophes*, ou, mieux, *Mes amis les trois philosophes du département de Lettres modernes*. (C'est forcé de contourner cette attente de co-extension que Saint Simon choisit la formulation particulière de l'exemple suivant : [...] *il employa des présidents à mortier amis de quelques-uns de nous*, [...]. (1959: 213)). La quantification peut par contre s'exercer sur l'ensemble du syntagme formé du nom modifié par le nom commun articulé, comme sur n'importe quel groupe nominal, et le possessif reprendra cette quantification : *Trois philosophes mes amis* correspond à *Ces trois personnes sont des philosophes qui sont mes amis*.

L'exigence de coréférence est assurée en deuxième position par le défini et le possessif, qu'on retrouvera aussi dans les dislocations et les appositions. Si les suites étudiées tiennent leur singularité du déterminant de l'épithète, ce dernier n'est pas sans justification. Il marque le rapport qu'exigent les termes relationnels dans *La linguiste mon amie : la linguiste amie* soulève la question de savoir de quelle amitié on parle, question relativisée dans *une linguiste amie* parce que c'est d'un comportement amical qu'il est question, non d'une amitié pour quelqu'un. Dans *Mon amie la linguiste*, l'article défini indique la pérennité de la qualification, d'où les désignations *Charles le Téméraire*, *Guillaume le Conquérant* (Jonasson 1994: 47). [La propriété stable dans *Holbein le Jeune* provient évidemment non d'une jeunesse éternelle, mais de ce qu'il suit *l'Ancien*.] *Guillaume conquérant* donne selon Jonasson (1994: 51-52) une propriété temporaire du référent (l'absence de pérennité⁹ de *Le conquérant Guillaume* reste à expliquer). D'où encore *Félix le chat*, qui par l'article livre la stabilité des propriétés ontologiques de l'être, et par le complément précise que l'être n'est pas l'humain que laisse attendre le prénom (que ne suggère pas le nom *Fido*, ce qui fait que *Fido le chien* reste curieux) ; *Félix chat*

⁹ ce sur quoi Michèle Noailly exprime des doutes, qui montrent la nécessité de déterminer des critères pour l'identification de ces propriétés.

évoque un être qui est chat de façon transitoire et la pérennité me semble absente de *Le chat Félix*. Ces jeux peuvent s'illustrer avec un axiologique négatif, *Kennedy le coureur* donnant une propriété essentielle du référent, *Kennedy coureur* livrant le sous-ensemble des manifestations de Kennedy où il peut être dit coureur, le caractère transitoire de la propriété dans ce dernier exemple pouvant être rendu par *Ce coureur de Kennedy* ; on notera que si *Kennedy salaud* est mauvais face à *Kennedy le salaud*, c'est qu'un axiologique comme *salaud* ne désigne guère des propriétés délimitées qui permettraient d'identifier des phases du référent *Kennedy*, contrairement à *coureur* qui stigmatise des comportements manifestes. C'est aussi parce que des propriétés stables sont données par *Mon amie la linguiste* qu'un article indéfini apparaît improbable dans cette construction (*Mon amie une linguiste*), et cette pérennité disparaît avec *Mon amie linguiste*. On comparera :

- (9) a. "Adieu Volodia" ne doit rien à **Signoret actrice**, tout à **Signoret auteur**. (Jonasson 1994: 52)
 b. Cela ne doit rien à Signoret l'actrice, tout à Signoret l'auteur.

C'est sans doute cette pérennité qui fait dire à Noailly que la qualification appartient de façon particulièrement saillante au nom qu'il détermine (Noailly 1991: 111, citée par Jonasson 1994: 48, n. 11), qu'elle en donnerait une qualité plus essentielle (dans l'opposition de *Alger la blanche* à *La blanche Alger*, 1985: 114). Cette analyse trouve confirmation dans les emplois avec les titres, déterminés par les dénominations stables des noms propres, et donc aussi par des noms communs articulés (*Monsieur (mon ami + le linguiste + le Français + le cuistre)*), l'absence d'article donnant des agrammaticalités (que dire cependant de *Monsieur Cannibale* de Sacha Distel ?), sauf dans certaines synecdoques (*Monsieur Linguistique, Monsieur Cent Mille Volts*) :

- (10) Michel Ritter. **Monsieur Centre culturel suisse de Paris** ignorera son sort jusqu'à la semaine prochaine (*Tribune de Genève*, 17.4.03, 15)

À l'opposé, avec nom commun suivi d'un adjectif, l'article est parfois difficile, car cela supposerait la pérennité de la qualification, qu'on a peine à imaginer pour *Ta voiture l'ancienne* et *Ton amie la douce* (sauf à envisager un axiologique plus fort, *Ta voiture la déglinguée*, (?) *Ton amie la somptueuse*), où on dira simplement *Ta voiture ancienne*, *Ta douce amie* (? *Ton amie douce*).

Le caractère stable de la complémentation articulée donne la clé du problème de savoir pourquoi elle ne peut se rapporter qu'avec la plus grande difficulté à un nom précédé du simple article défini. L'exemple de Damourette et Pichon semble possible à cause de la notoriété de la figure de l'archevêque, comme nous l'avons vu, et de même pour le célèbre singe Sun. Ce renom permet d'en donner une caractérisation pérenne. C'est pourquoi la suite ?* *Ils vaticinent contre le curé le Syldave* est mauvaise, et pourquoi est bonne celle (?) *Ils vaticinent contre mon curé le Syldave*, le possessif lié au locuteur laissant voir un être supposé suffisamment identifiable pour se voir attribuer une propriété stable.

Quant à la question de la coréférence entre les termes du groupe, elle est soulevée par le fait que si le groupe permet un rapport d'identité (*Mon amie est une linguiste*) qui

va jusqu'à la métaphore (*Mon amie est une tempête*) – rapport pas toujours présent pour les titres, que l'on pense au *Monsieur l'Amour* de Dalida ou au *Madame la Misère* de Ferré –, ces identités ne se manifestent pas avec des termes de niveaux différents (on peut dire *La race de nos chèvres*, *Le peuple de leurs animaux*, mais non ?? *La race nos chèvres* et ?? *Ce peuple leurs animaux*), où il n'y a pas identité (la complémentation *Les années Kennedy* ne donne jamais * *Les années notre président*). La nature de ce rapport d'identité peut être établie par comparaison avec l'apposition. À partir de la comparaison de ces exemples démontrant comment l'amitié est soit une des propriétés de la désignation du référent, soit la propriété unique de cette désignation à laquelle on rapporte par la suite des caractéristiques adventices :

- (11) a. – Vous dirigez la conscience de **mon excellent ami le fiscal général Rassi**, n'aurait-il rien à me dire ? (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Biblionet)
- b. La marquise Raversi, cet habile chef de parti, fut excessivement contrariée de cette fausse démarche, et en fit aussitôt donner avis à **son ami, le fiscal général** ; [...]. (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Biblionet)

on peut se demander si les noms de *Mes amis les linguistes* sont coréférentiels comme dans *Mes amis, les linguistes*. Dire *Mes amis, les linguistes, détestent Proust* suppose que tous mes amis sont linguistes et que les linguistes sont mes amis. Les linguistes sont toujours mes amis, mais ce ne sont pas nécessairement mes seuls amis dans *Mes amis les linguistes détestent Proust*, qui peut être suivi de *mais mes amis (les) littéraires l'adulent*. Le contraste n'est pas différent d'avec *Mes amis linguistes*, à cela près que cette dernière séquence signifie toujours *Ceux de mes amis qui sont linguistes*, signification que peut prendre *Mes amis les linguistes* qui a en outre l'interprétation de *Tous mes amis sont linguistes*. Si ce dernier effet de sens suppose la coréférence, aucune co-extension n'est avérée dans la première glose. Cette absence de co-extension était déjà manifeste dans *Les deux soeurs Kennedy*, où le nom propre ne réfère virtuellement pas qu'à des soeurs, et *les linguistes* dans *Mes deux soeurs les linguistes* ne réfère à cet ensemble que grâce à l'anaphore.

Ces discussions comparatives montrent que la construction en cause implique véritablement un rapport épithète, tant dans sa distance à l'apposition que dans la proximité à *Mon amie linguiste* et *Une linguiste amie*, la distinction tenant ici à l'apport sémantique de l'article, qui singularise ce type d'épithète. Cet apport sémantique impose un jeu d'anaphore, qui en retour suppose un ensemble référentiellement ancré.

5. Conclusion

Cet article s'attaque aux suites de deux noms communs articulés en construction directe. Ces constructions impliquent un rapport syntaxique épithète du second terme au premier. C'est ce que montrent les différents effets de sens de délimitation d'un sous-ensemble, qu'illustre cet exemple encore :

- (1) [...] il [Monseigneur] répétait souvent que jamais homme ne s'étoit

trouvé en état de dire comme lui : "Le roi mon père, le roi mon fils". (Saint-Simon 1959: 802)

ainsi que les observations formelles de l'impossibilité comme premier N d'un adjectif (?? *J'ai rencontré ta vertueuse ta voisine*), qui ne tolère aucune épithète directe, de l'impossibilité pour le second GN d'une détermination exceptive (*Il n'y avait ta voisine que la vertueuse*) qui ne marque que les projections maximales. Parce que l'épithète prédique une propriété, cette prédication contraint ses déterminants possibles : le défini assure la stabilité de la propriété évoquée (*Mes amis les linguistes*), le possessif est supposé par les noms relationnels (*Les linguistes mes amis*), le démonstratif ne peut être qu'endophrasique, l'anaphore étant stabilisée par un nom axiologique ou un complément favorisant sa cataphore. Rien ne justifie l'emploi de l'article indéfini (?? *Mon ami un linguiste*) et celui de la quantification faible (?* *Mes amis trois linguistes*), qui peuvent brouiller la relation entre les deux nominaux, brouillage évité quand c'est le tout qui est ainsi déterminé (*Un linguiste mon ami, Trois linguistes mes amis*). Ce tout doit avoir une référence notoire, ne serait-ce que parce qu'une entité doit être uniquement identifiable pour se voir attribuer une propriété stable. Ainsi, le seul article défini est généralement insuffisant à donner des séquences bien formées (?? *L'imbécile le Syldave*), le démonstratif donne des résultats guère meilleurs (? *Cet imbécile le Syldave*), sauf intervention de connaissances du monde allant dans le sens de la notoriété, de l'unicité du référent. Ces séquences se rapportent donc essentiellement à un être unique, le plus souvent humain, et impliquent un certain ancrage au contexte par notoriété que définit la plupart du temps un terme relationnel ou un possessif et qui explique le fait que les relatives rapportées à ces constructions ne semblent qu'explicatives, jamais restrictives. La comparaison avec l'apposition et l'épithète non articulée permet également d'avérer la personnalité propre de la construction¹⁰.

Si cette construction suggère que la référence définie unique (Kleiber 1981, Roberts 2003) recouvre plusieurs phénomènes, la distinction de ces phénomènes et la nature exacte de la contrainte d'ancrage qui fait apparaître le plus souvent un possessif reste à éclaircir. Pourrait donner quelque lumière la comparaison de *Marie enfant, Marie l'enfant* où il peut s'agir d'une manifestation parmi d'autres du référent, ce que ne suggère plus *Marie notre enfant*. Ce travail de comparaison devra aussi révéler les causes des équivalences apparentes des structures avec axiologiques dans l'échange suivant :

- (2) – C'est ta misère de nana.
 – Hein ?
 – Ta nana la misère, quoi... (entendu, 2.9.2003)

Enfin, reste à élucider les mystères de *La camarade Catherine* et autres structures comportant un nom propre. Tous ces mystérieux syntagmes nominaux non canoniques en

¹⁰ Autre piste à explorer, dans "*Cicéron orateur vaut bien Cicéron philosophe, c'est forcément une seule et même personne considérée sous deux de ses aspects*. [Dans *Cicéron l'orateur vaut bien Cicéron le philosophe*, si on en juge en dehors de nos connaissances encyclopédiques, elle peut être deux personnes différentes. L'apposition produirait un non-sens : ?? *Cicéron, l'orateur, vaut bien Cicéron, le philosophe*." (Michèle Noailly, communication personnelle).

arriveront bien à indiquer en partie par leur singularité même comment la forme se fait complice de l'interprétation.

Bibliographie

Sources d'exemples

- Banque Biblionet. <http://minotaure.bibliopolis.fr/>
 Banque Frantext. <http://www.zeus.inalf.fr/frantext>
 Cao, Xueqin. 1981. *Le Rêve dans le pavillon rouge*. 2 tomes. Paris: Gallimard.
 Cervantès, Miguel de. 1997. *L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche*. 2 tomes. Paris: Seuil.
 Saint-Simon. 1959 [1788]. *Mémoires*. Édition établie par G. Truc. Paris: Gallimard.

Études

- Blanche-Benveniste, Claire et Sandeine Caddeo. 2000. Préliminaires à une étude de l'apposition dans la langue parlée. *Langue Française* 125, 60-70.
 Bréal, Michel. 1964. *Semantics, studies in the science of meaning*. New York: Dover.
 Curat, Hervé, 1999. *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*. Genève: Droz.
 Damourette, Jacques et Édouard Pichon. 1940. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Tome 1. Paris: D'Artrey.
 Florea, Ligia-Stela. 1985. Une permanence du français actuel : le groupe nominal paratactique. *Studia Universitatis Babeş-Bolyai* 30, 67-77.
 Forsgren, Mats. 1991. Éléments pour une typologie de l'apposition en linguistique française. *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Université de Trèves 1986, II, Linguistique théorique et linguistique synchronique*, Tübingue: Niemeyer. 597-612.
 Forsgren, Mats. 1981. Mercredi 17 octobre – le mercredi 17 octobre, *Studia Neophilologica* 53, 329-346.
 Gary-Prieur, Marie-Noëlle. 1994. *Grammaire des noms propres*. Paris: Presses universitaires de France.
 Grevisse, Maurice. 1986. *Le Bon usage*. Paris et Louvain-la-Neuve: Duculot.
 Gross, Maurice. 1979. Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Atti del convegno su codages et transductions*. Florence: Consiglio Nazionale delle Ricerche. 30-94.
 Jonasson, Kerstin. 1994. *Le nom propre. Construction et interprétation*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
 Kleiber, Georges. 1986. Énigme en syntaxe : une réponse. *Linguisticae Investigationes* IX:2, 391-405.
 Kleiber, Georges. 1981. *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris: Klincksieck
 Lagorgette, Dominique. 2004. De "madame" à "les madames" : un cas de grammaticalisation ? Communication présentée à la conférence internationale DIACHRO-2 : *Phénomènes de changement en français*, ENS, Paris, 15 janvier 2004.

- À paraître dans les *Actes*.
- Lagorgette, Dominique. 1998. *Désignatifs et termes d'adresse dans quelques textes en moyen français*. Thèse de doctorat, Université de Paris X – Nanterre.
- Larrivée, Pierre. 2004. Qu'est-ce qu'un fait linguistique ? Le cas des données littéraires. In *Actes de la Conférence internationale Littérature et linguistique : diachronie / synchronie. Autour des travaux de Michèle Perret*, Dominique Lagorgette et Marielle Lignereux (dirs). Chambéry: Université de Savoie. CD-Rom. 9 pages.
- Larrivée, Pierre. 1994. Quelques hypothèses sur les structures syntaxique et sémantique de *Ce fripon de valet*. *Revue québécoise de linguistique* 23,2, 101-113.
- Neveu, Franck. 1998. *Études sur l'apposition : Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain, dans un corpus de textes de J.-P. Sartre*. Paris: Champion.
- Noailly, Michèle. 2000. Apposition, coordination, reformulation dans les suites de deux GN juxtaposés. *Langue française* 125, 46-59.
- Noailly, Michèle. 1991. *Le substantif épithète*. Paris: Presses universitaires de France.
- Noailly-Le Bihan, Michèle. 1986. Un essai de réplique. *Linguisticae Investigationes* IX:2, 407-410.
- Noailly-Le Bihan, Michèle. 1985. Énigme en syntaxe. *Linguisticae Investigationes* VIII:1, 105-116.
- Roberts, Craige. 2003. Uniqueness in definite noun phrases. *Linguistics and Philosophy* 26, 287-350.
- Rosenbach, Annette. 2002. *Genitive Variation in English*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Rosier, Laurence. 2003. L'expression *Nous autres + X* : mais de quel *autres* s'agit-il ? Communication au colloque international *La partition en langue et en discours*, Université Marc Bloch, Strasbourg, 8 novembre 2003. À paraître dans les *Actes*.
- Soublin, Françoise et Joëlle Tamine. 1973. Métaphores et cadre syntaxique : la juxtaposition. *Le français moderne* XLIII,3, 234-255.
- Stefanowitsch, Anatol. 2003. Constructional semantics as a limit to grammatical alternation: The two genitives of English. Günter Rohdenburg et Britta Mohndorf (eds), *Determinants of Grammatical Variation in English*. Berlin et New York: de Gruyter.
- Stidd, Sean C. 2004. Proper names, predicative uses : an essay on logical form. *Language Sciences* 26, 173-215.
- Wilmet, Marc. 1996. L'apposition : une fonction à réestimer. In *Études de linguistique française médiévale et générales offertes Robert Martin*, Georges Kleiber et Martin Riegel (dirs). Louvain-la-Neuve : Duculot, 413-422.

Summary

This paper explores the syntactic structure of those French constructions where an NP directly follows another. Examples are provided by *Monsieur le Professeur*, *Mes amis les linguistes*, *Les linguistes mes amis*, the later being equivalent to the English cases *My Brother the fool* and *The fool my brother*. Following an analysis of their distributional property, the syntactic structure of the groups is shown to involve the modification of the first noun by the following DP. While therefore structurally comparable to an adjectival modifier, these DPs impose a condition of coreference between the two nouns. A further

interpretative constraint is shown to hold concerning the referentially anchored status of either of the NPs. Thus, the form of the complement can determine the behaviour of the head, as demonstrated by this atypical nominal group.

Adresse de l'auteur:

Pierre Larrivé
School of Languages and European Studies
Aston University
Aston Triangle
Birmingham, B4 7ET
Royaume-Uni